

**ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

*L’accompagnement devra permettre de  mettre en place les objectifs d’engagement avec le ménage, autour de :*

* La gestion administrative
* La gestion budgétaire
* L’apurement des dettes
* L’Appropriation du logement
* L’insertion professionnelle
* La Santé
* Le « Bien vivre ensemble »
* L’orientation par les dispositifs et partenaires

Il s’agira dans la démarche globale de :

**Poser les bases de l’accompagnement, les objectifs et le contrat d’engagement, avec une nécessité de :**

* Valider et/ou ajuster, avec les familles, les orientations préconisées dans le diagnostic social :

Au regard de l’évolution de la situation, les objectifs de travail seront adaptés aux problématiques lors de la prise en charge de l’accompagnement.

**De mettre en œuvre un plan d’actions explicite avec et pour la famille :**

⮚ Définir le plan d’actions réalisable à mettre en œuvre, avec et pour la famille (ce qu’elle doit faire et les délais pour le faire….) et contractualiser les objectifs de l’accompagnement social.

**De créer ou recréer un lien entre les familles et les représentants du Projet :**

⮚ Proposer des rencontres tripartites entre la famille, le travailleur social et le bailleur Cottage social des Flandres

D’une manière générale l’accompagnement social devra répondre aux axes de travail suivants :

**GESTION ADMINISTRATIVE**

* Aider aux démarches et dossiers administratifs afin d’ouvrir les droits sociaux et autres droits fondamentaux : en fonction des aides auxquelles la famille pourrait prétendre, information sur les documents spécifiques à compléter et les organismes concernés (santé, impôts, état civil, etc…). En fonction du niveau d’autonomie des locataires, orientation vers ces organismes, fourniture des dossiers et aide pour compléter ces derniers ou accompagnement physique vers les services.
* Aider au tri administratif : classement des papiers dans des pochettes spécifiques, information sur la durée de conservation des documents.

**GESTION BUDGETAIRE**

* Proposer une aide pédagogique à la gestion du budget en matière de vie quotidienne
* Inciter à la mensualisation/ avec explication des factures et des décomptes bancaires (état de rapprochement)

Mettre en place un cahier de suivi des dépenses avec le ménage.

**APUREMENT DES DETTES**

* Mettre en place un plan d’apurement : Analyse de la situation de l’état d’endettement du ménage, contact avec les différents créanciers pour vérifier les procédures en cours et obtenir une actualisation de la dette et négocier un remboursement mensuel.
* Saisir les aides financières : en fonction des créanciers existant, complétude de dossier d’aide auprès de divers organismes : Conseil général (FSL), CAF, Sécurité social, Caisse de retraite, Fondations, …
* Constituer un dossier de surendettement : obtenir l’intégralité des documents par la famille ou par les créanciers, remplissage et envoie du dossier, suivi de l’avancée de la procédure, explication sur le déroulement de la procédure et ses conséquences

**APPROPRIATION DU LOGEMENT**

* Aider à l’entretien du logement, au rangement, à la bonne utilisation des espaces, et au bon usage des pièces, à l’utilisation optimisée des équipements… : rappel des droits et devoirs du locataire et du propriétaire, désencombrement du logement (aide de la famille, d’associations diverses de type Emmaüs), mobilisation d’aides humaines et financières en vue d’intervenir sur de petites réparations locatives, conseils sur les économies d’énergie, aide à l’achat d’appareil électro-ménager, conseil sur l’utilisation des équipements de chauffage tels que la chaudière, le thermostat d’ambiance, …
* les PACT du Nord-Pas-de-Calais se sont associés pour créer un outil d’apprentissage et de sensibilisation aux comportements vertueux dans le logement. Cet outil permet aux équipes sociales des PACT de favoriser une meilleure appropriation du logement, de prévenir les risques sanitaires liés au logement, et de générer des économies de charges en particulier.

Cet outil prend la forme d’une mallette comprenant une maison 3D et d’un jeu 2D, ainsi que des livrets éco-gestes.

**INSERTION PROFESSIONNELLE**

* Orienter vers les partenaires de l’insertion (Pôle emploi, missions locales, référent RSA, PLIE, structures porteuses de chantier d’insertion, …)

**SANTE**

* Conseiller et accompagner vers les dispositifs d’accès aux droits (CMU,…)
* Orienter vers les partenaires de santé : CMP, CLIC, CARSAT, …

**BIEN VIVRE ENSEMBLE**

* Aider à l’installation dans un quartier, dans une rue, afin de faciliter les relations de voisinages et l’utilisation des services de proximité : Centre Social, Maison de quartier, points services, animations de proximité, …
* S’appuyer sur le réseau relationnel (relation familiale, social etc…) afin d’éviter l’isolement ou le repli sur soi en le contactant
* Recréer du lien social
* Favoriser la médiation et la résolution des conflits quels qu’ils soient afin de rétablir la relation « voisinage », « familiale », « parentale »… en mobilisant parfois les partenaires compétents et concernés : mise en place d’une charte de bon voisinage, participation à une animation de quartier telle que La fête des voisins, …
* Apporter un apprentissage dans l’exercice des droits et des devoirs des personnes en tant que locataire (respect du contrat de location quel qu’il soit, sensibilisation aux nuisances de tout type …)

**DISPOSITIFS ET PARTENARIAT**

* + Identifier le contexte local dans lequel l’accompagnement s’inscrit
  + Cartographier des partenaires gravitant autour de la famille (UTPAS, Tutelle, service de prévention santé, CCAS…)
  + Repérer les services de proximité (modes de transport, services publics…)
  + Projeter la pérennisation des actions engagées
  + Préparer les relais à l’issue de l’accompagnement afin de poursuivre l’étayage nécessaire
  + Orienter les familles vers les dispositifs appropriés en cas de besoin
  + Identifier les partenaires locaux visant à l’autonomisation des familles
  + Etre force de propositions en matière de besoins identifiés sans solution
  + Développer un réseau de professionnels et associatifs suffisamment exhaustif pouvant amener à apporter des solutions à toutes problématiques identifiées.
  + Etre le lien entre les acteurs locaux et la famille

**AUTRES DOMAINES**

* Orienter vers les partenaires locaux en lien avec les loisirs, la parentalité, les services de proximité, etc…

Il est à souligner que le rythme d’interventions auprès des familles ainsi que la durée seront adaptés aux besoins repérés ou exprimés.

*Modalité d’intervention*

* **Le ménage au centre de son projet**

La mission d’accompagnement ne pourra se faire sans l'adhésion du ménage. L’expérience et l’approche des travailleurs sociaux montrent qu'il faut être patient avant de gagner la confiance de la famille, afin de pouvoir établir AVEC elle des objectifs et résoudre ses difficultés.

La recherche de cette adhésion est basée sur des principes de l'action sociale.

C'est aussi à partir des attentes de la famille, que le projet prendra alors tout son intérêt.

La régularité et la fréquence des visites à domicile permettront de gagner cette confiance et de valider ou revoir les objectifs fixés avec la famille en fonction des résultats obtenus, de son adhésion et des démarches effectuées.

* **Favoriser un parcours résidentiel ascendant**

Dans le cadre de la mission, nous veillerons à garantir aux locataires des perspectives de promotion dans leur parcours résidentiel. Cette notion s’entend aussi bien du point de vue de l’habitat (logement adapté, appropriation, handicap, autonomie), que des autres domaines de la vie quotidienne, en orientant les locataires vers les partenaires à même de les aider au mieux (santé, insertion professionnelle…).

* **Valoriser la Personne**

Notre but sera de placer le locataire dans les meilleures conditions de développement de ses potentialités. Notre rôle est de mettre en place un projet centré sur le ménage à partir de valeurs claires, affirmées et porteuses de sens permettant un relogement durable. Ceci visant à l’autonomie des locataires.

* **Partage des informations dans le respect et la confidentialité**

Dans le cadre du travail engagé, en vue du maintien des locataires, il conviendra d’adopter un caractère de réserve quant aux situations abordées, ce afin de ne pas trahir la relation de confiance établie pour mener à bien la mission et plus généralement le travail éducatif avec la famille.